

PANAMA – Séance de travail des dirigeants régionaux et de l’ALAC (6 sur 7)
Mercredi 27 juin 2018 – 08h30 à 10h15 EST
ICANN62 | Panama City, Panama

INTERVENANT NON IDENTIFIÉ : Nous allons commencer l’enregistrement.

ALAN GREENBERG : Bienvenue à notre sixième séance de travail At-Large/ALAC à la réunion 62 de l’ICANN. Merci d’être ici en temps et en heure. C’est un nouveau standard. On commence à l’heure. Tout le monde est là ; je suis très heureux.

Nous avons à l’ordre du jour quelque chose de très court. Une préparation pour les séances de l’après-midi sur la responsabilité du CCWG. On en a parlé dans nombreuses fois. Et c’est peut-être la dernière fois qu’on aborde ce sujet. Tijani, est-ce que vous pouvez nous donner un aperçu de cette préparation pour la séance de l’après-midi ? Qu’est-ce qu’on attend de nous lors de cette réunion ?

TIJANI BEN JEMAA : Comme vous le savez, le rapport final a été publié depuis la réunion 61. Et le Conseil d’administration a des inquiétudes et

Remarque : Le présent document est le résultat de la transcription d'un fichier audio à un fichier de texte. Dans son ensemble, la transcription est fidèle au fichier audio. Toutefois, dans certains cas il est possible qu'elle soit incomplète ou qu'il y ait des inexactitudes dues à la qualité du fichier audio, parfois inaudible ; il faut noter également que des corrections grammaticales y ont été incorporées pour améliorer la qualité du texte ainsi que pour faciliter sa compréhension. Cette transcription doit être considérée comme un supplément du fichier mais pas comme registre faisant autorité.

des préoccupations sur certaines recommandations. Donc nous avons travaillé étroitement avec le Conseil d'administration pour mettre en place un guide pour régler ses préoccupations et cela a pris beaucoup de temps. Depuis ICANN 61. Nous avons maintenant ces lignes de conduite pour répondre aux préoccupations du Conseil d'administration; les recommandations ont été adoptées, sont passées par une période de commentaire public et ne devraient pas être modifiées.

Donc nous avons des recommandations. Nous allons les présenter cet après-midi les recommandations. Le guide pour la mise en place pour répondre aux préoccupations du Conseil d'administration. Normalement, ce rapport final devra être accepté par les organisations et il y a un processus de ratification par les organisations de la charte et ensuite c'est adopté par le Conseil d'administration.

Donc est-ce qu'il y a des commentaires aux questions à ce sujet ? Très bien. Donc pour être clair- Sébastien. C'est noté. Pour être clair, on avait des attentes au départ que le rapport soit un point où l'on puisse demander aux organisations chartes, l'approbation, la ratification. On n'en est pas encore là, à cette réunion. On espère le faire juste après la réunion, mais c'est vraiment important comprenne bien où on n'en est. Il y a une

centaine de recommandations. Ce n'est pas trivial du tout.

Notre commentaire sur le dernier rapport final soutient l'ensemble de ce rapport. Mais nous avons des inquiétudes, c'est une forte demande pour les bénévoles de l'ICANN, pour l'organisation tout entière. Lorsqu'on voit les responsabilités la ccNSO, cela représente une somme de travail énorme par exemple, donc je ne crois pas qu'on va rejeter ce rapport. Nous avons la possibilité de commenter, de faire des commentaires en même temps, et je pense que cela va être fait. Donc c'est important vraiment que vous preniez du temps pour regarder ce document, que vous l'analysiez bien. Si vous votez oui, comprenez bien ce que vous acceptez. Donc, si c'est rejeté, bon c'est une autre chose. Mais il est important que vous compreniez bien ce pour quoi vous exprimez et sur quoi vous exprimez.

Nous avons Sébastien qui prend la parole.

SÉBASTIEN BACHOLLET : Merci. Il y a une question qui flotte dans les salles entre les CC et la GNSO. Qu'est-ce qui va se passer ? Et on en a parlé au GAC, hier. Qu'est-ce qui va se passer s'il y a des organisations qui soutiennent 98 recommandations, mais qu'il y a deux recommandations qui ne soient pas soutenues sur ces 100 recommandations ? Donc comment ça va être géré cela ?

Et ma deuxième question. Nous avons reçu un retour du Conseil d'administration disant qu'ils vont l'adopter parce qu'ils remettent en question certaines de nos propositions, mais que la température du Conseil d'administration par rapport au travail qui a été fait dimanche dernier, moi j'ai l'impression qu'on va très loin. On les aide à tomber d'accord sur ce document. C'est ça qui me préoccupe un petit peu.

ALAN GREENBERG :

Oui. Merci beaucoup. Donc je crois me rappeler, je ne sais pas si c'était pour la transition, la responsabilité, mais je crois que la position que l'on a prise, c'est que pas de plus d'un AC ou d'une SO qui objection une partie. Dans ce cas-là le rapport est approuvé. C'est un petit peu vague. Je revois un petit peu cela. Je ne me rappelle plus exactement de ces règles. Donc je suppose qu'aucune AC ou SO va complètement rejeter ce rapport. Il y aura peut-être quelques objections, mais pas un rejet total de ce rapport. Donc je pense que le Conseil d'administration va prendre cela en compte lors de la mise en œuvre. Donc, c'est une situation assez intéressante, je dois dire. Donc il n'y a pas eu beaucoup de réactions. Le Conseil d'administration au départ a dit qu'il identifiait trois ou quatre sections de ce rapport où il pensait que ça n'était pas dans l'intérêt du public de mettre en œuvre ces points. Les textes

statutaires actuellement nous disent que le Conseil d'administration ne peut pas déterminer l'intérêt public sans qu'il y ait un processus qui passe par la communauté. Donc je ne sais pas comment ils justifient, mais je crois qu'ils pourraient invoquer cela si c'est dans le rapport final. Tijani, allez-y.

TIJANI BEN JEMAA :

Donc moi je ne devine rien ; je ne devine jamais. Mais s'il y a un rejet d'une organisation du Conseil d'administration, ce rapport devrait repartir à la piste de travail 2 Responsabilité du CCWG, et ça serait une mauvaise situation, tout à fait néfaste, parce qu'on n'a pas déjà de budget pour cela. On a terminé notre travail à la fin de ce mois, et si nous avons du travail à faire, on a besoin d'un budget. Et il n'y a plus de budget affecté à cela. Donc je ne vois pas quelle situation cela soulèverait s'il y a un rejet du Conseil d'administration d'une organisation.

ALAIN GREENBERG :

Tijani vous avez raison. Mais n'oubliez pas qu'on peut se réunir néanmoins ; on pourrait peut-être avoir des téléconférences, mais je ne sais pas si ce serait très onéreux ou pas. Ce n'est pas très clair. On ne sait pas vraiment si le Conseil d'administration renverrait cela au CCWG.

Sébastien ? Non ? Très bien. Donc on a terminé ce point. Olivier,

excusez-moi. Je ne vous avais pas vu.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : C'est Olivier Crépin-Leblond. Je crois qu'on ne parle pas de millions, de dizaines de millions de dollars. Et en plus, il y a toujours au niveau du budget de l'ICANN de faire face à des dépenses imprévues. On essaie de ne pas utiliser ces fonds, mais ce n'est pas un problème je crois.

ALAN GREENBERG : D'autres commentaires ? Très bien. Donc section suivante. Préparation pour la réunion du GAC, réunion entre le GAC et l'ALAC. Je crois que nous avons l'ordre du jour de la réunion du GAC que nous allons passer en revue. Donc, ce que nous allons utiliser pour la réunion conjointe entre le GAC et l'ALAC, quel sera notre ordre du jour ?

Merci beaucoup. Nous avons un long ordre du jour. Historiquement, on a toujours eu des problèmes pour faire passer ces ordres du jour, sauf la dernière fois, et il nous reste trois minutes. Donc je ne vais pas prédire ce qui va se passer aujourd'hui, mais je crois que nous avons pas mal de points à l'ordre du jour. J'espère qu'on aura assez de temps. Donc nous allons présenter tous ces points.

Donc présentation de l’ALAC ; donc Yrjo ou moi, je ne sais plus. Yrjo a fait une excellente présentation. Un aperçu général de l’ALAC et At-Large. Vous êtes prêts à présenter cela au GAC ? Vous vous rappelez ? Vous avez décidé de le présenter ?

YRJO LANISPURO : Oui je suis prêt. C’est comme vous désirez.

ALAIN GREENBERG : Quelqu’un dit quelque chose ? Oui j’ai les délégués. Eh bien, je vais déléguer cette tâche à Yrjo et je pourrais répondre à des questions éventuelles.

RGPD un mois plus tard ; c’est le deuxième point à l’ordre du jour. Donc utilisez les micros Holly, parce que je ne vous entends pas. Un mois plus tard à la suite de quoi ? Le 25 mai. Vous savez, le 25 mai, c’est l’entrée en vigueur du RGPD. Donc je crois que la GNSO est en train de travailler sur une charte pour l’EPDP et la question qui se pose, c’est les règles d’accès aux données et les spécifications temporaires pour l’EPDP, et ainsi de suite. Donc, est-ce que vous avez suivi ce qui s’est passé hier à la GNSO ? Ou est-ce qu’on en est au niveau de cette charte qui est rédigée pour l’EPDP.

JOHN LAPRISE : Oui, lors de la dernière réunion hier soir, la GNSO et sa présidente ont dit « On fait des progrès », mais on ne sait pas encore s’ils seront en mesure de conclure leur travail. Et il était 19 h 30.

SÉBASTIEN BACHOLLET : Et ce matin, ils devaient se réunir tôt, mais je ne sais pas s’ils vont encore arriver à adopter quelque chose à la mi-journée. On ne sait pas encore.

ALAIN GREENBERG : Je crois que le monde ne s’est pas écroulé ; la terre tourne toujours. Alors je ne sais pas si ces informations ont disparu ou quoi que ce soit. Est-ce que ça va avoir un impact sur les logiciels malveillants, sur les courriels qui seraient une grande inquiétude d’At-Large ? Bon. Ça ne va pas se passer du jour au lendemain, mais est-ce qu’il y aura un impact ? Ce que l’on veut savoir c’est comprendre comment on peut participer à l’EPDP. Moi j’ai entendu plusieurs suggestions. Peut-être une personne, une liaison non-votante au GAC. Au GAC, nous savons que le GAC a demandé à cinq personnes de s’en charger par région. Donc ça ne va pas se faire, mais on ne sait pas exactement ce qu’il en retourne et ce qui va être décidé. Donc je ne sais pas si le GAC aura des commentaires à ce sujet et au RGPD ; je ne sais pas si

on aura vraiment la possibilité de parler de choses précises.
Donc Yrjo, Sébastien et Tijani.

YRJO LANSIPURO : Moi je suis ce débat sur le RGDP depuis pas mal de temps aux réunions du GAC sur le WHOIS. Et les membres du GAC sont très inquiets, très inquiets ; ils veulent en avoir cinq représentants, mais hier ils pensaient réduire ce chiffre à trois personnes.

ALAIN GREENBERG : Donc trois membres, vous voulez dire ? Trois membres votants ou trois liaisons ?

YRJO LANSIPURO : Oui. Ça, ça reste à voir.

ALAIN GREENBERG : Très bien. Donc, en quelques phrases, je ferai un aperçu de là. Nous avons encore Sébastien qui veut prendre la parole et Tijani.

SÉBASTIEN BACHOLLET : Merci Alan. Sébastien Bachollet. Je ne sais pas si c'est le bon moment pour poser cette question. Je pourrais attendre la

réponse à un autre moment. J’étais très impressionné par les deux séances publiques, hier. Mais personne d’At-Large n’était présent sur l’estrade, au niveau des intervenants. J’aimerais savoir pourquoi.

Et au niveau de la substance et de la teneur de la discussion, si nous voulons avoir des personnes impliquées là-dedans, c’est vraiment un travail énorme, des heures et des heures de travail par semaine. Ça doit être terminé en moins d’un an. C’est une telle somme de travail, je ne sais même pas si vous trouverez une personne At-Large qui soit en mesure de donner à ce point de son temps. Mais ça paraît impossible à première vue.

ALAIN GREENBERG : Donc, je suis d’accord avec vous et je crois que tout le monde est d’accord avec vous Sébastien. Tijani.

TIJANI BEN JEMAA : Je ne crois pas que ce groupe de travail va pouvoir finir son travail en un an avec une seule équipe. Je crois qu’ils vont faire comme on le fait avec les procédures ultérieures, avoir des pistes de travail pour découper le travail en petites parts et ainsi tout terminer.

Je crois qu’il faut qu’il y ait des personnes d’At-Large partout si

possible, des bénévoles qui s’engagent, qui ont du temps, qui ont de l’énergie, qui sont prêts à s’y mettre. Si ce n’est pas possible, alors le nombre atteindre, on doit se restreindre dès le départ. Mais je crois qu’on va être présent en force. Et si ce n’est pas possible d’accord.

Nous avons une liaison à la GNSO qui est en train de travailler pour nous à la GNSO. C’est vraiment un débat de la GNSO sur la mise en place d’une équipe, la mise en place d’un groupe de travail qui est d’une certaine envergure.

JOHN LAPRISE :

Eh bien. Je suis très encouragé par cet enthousiasme de participer à cela, à l’EPDP. Mais j’aimerais demander à l’ALAC, qui parmi nous a 30 heures par semaine à donner à ce projet, parce que si vous ne pouvez pas consacrer 30 heures par semaine, ça ne sert à rien. C’est un travail vraiment énorme. Il faut aussi donner à fond et s’y mettre à plein. Ça peut être plus de 40 heures par semaine. C’est un travail à plein temps. Pour cet EPDP, si on va avoir une influence, ça va être par un engagement total sur un an, si vous êtes bénévoles. Ça va être un travail de politiques et de développement de politiques. Merci beaucoup.

ALAIN GREENBERG : On disait 30 semaines, donc c'est un chiffre qui n'est pas vraiment fiable je crois. C'était avancé comme cela. Donc ça incluait- ce n'est pas 30 heures de réunions, mais c'est de préparation, de lecture, d'information ; et ce n'est pas sur un an. Et dès que l'EPDP démarre. Donc il faut finaliser la charte, avoir une analyse de la charte. Ça ne sera pas avant la fin du mois de juillet. Et le travail doit être terminé avant Barcelone. Donc c'est sur trois, quatre mois. Un travail intensif sur quatre mois.

Donc il nous reste environ 15 minutes dans cette séance. Donc je ne vais pas passer tout mon temps sur la sélection d'un représentant EPDP, mais je voudrais me concentrer sur la préparation de la réunion avec le GAC.

Donc Christopher soyez s'il vous plaît très bref.

CHRISTOPHER WILKINSON : Par rapport à cet EPDP, une personne ne suffit pas. Un argument pour trois personnes serait plus solide. Il faut avoir une petite équipe qui travaille bien en confiance, qui communique bien entre les membres de l'équipe, parce qu'il y a beaucoup de conférences téléphoniques.

ALAIN GREENBERG : Donc pourrait être clair, je crois que ce que l'on va obtenir, c'est

une seule personne à plein temps, liaison, je pense, ou un membre à part entière et un membre suppléant. Je pense que pour le suppléant, c’est uniquement si le membre principal ne peut pas assister à la réunion. Donc je ne suis pas sûr de cela. Mais dans tous les cas de figure, c’est quelque chose [interne] pour nous.

Ce qui concerne le GAC, c’est les difficultés à trouver des personnes qui ont assez de temps à consacrer à cette tâche. Donc si on nous donnait cinq sièges, on ne pourrait pas les remplir. On ne peut pas soutenir à ce niveau cette initiative.

Les noms géographiques, la piste de travail 5 qui compte beaucoup. Est-ce que nous avons quelque chose à dire ou nous attendons simplement que le GAC commente au sujet des noms géographiques ?

Il faut qu’on limite les interventions à une minute parce qu’on est en train de perdre du temps.

CHRISTOPHER WILKINSON : Eh bien, je crois que nous sommes très intéressés par ce qu’ils pensent de ces noms géographiques par ce qu’il y a véritablement un chevauchement entre ces différents concepts d’intérêt public vus par des autorités nationales et par des gouvernements et l’intérêt public vu par les utilisateurs finaux.

Donc nous avons un point de vue. C'est évident. Mais dans une courte réunion avec le GAC, je crois qu'il faut leur poser la question. Quelle est votre intention? Est-ce que vous allez continuer à participer à ce niveau aux noms géographiques? Est-ce qu'il va y avoir un débat plus détaillé à ce sujet? La francophonie, hier, s'est réunie. J'y étais. Les membres francophones. Tijani avait reçu une invitation, et nous avons vu peu d'entre eux et peu de membres du GAC dans la piste de travail 5.

ALAIN GREENBERG :

Donc je dirais que la participation individuelle à la piste de travail 5 n'a pas été très importante pour At-Large. Je ne sais pas si on est tombés d'accord sur un point de vue. Donc il y a beaucoup de positions individuelles, de points de vue individuels, mais il faut que très rapidement on définisse notre point de vue en tant que ALAC.

Holly, allez-y.

HOLLY RAICHE :

C'est vrai que du côté du GAC, jusqu'à maintenant, il y a eu que quelques personnes qui ont pris la parole. Et Manal, lorsque nous nous préparions pour cette réunion, nous a dit que le GAC est dans un processus de recueil d'opinions de la part de ses

membres à une large échelle. Et ils essayent de savoir un petit peu quelle est la position des membres du GAC. Donc on peut se demander quel sera le résultat de ce recueil d’opinions.

ALAIN GREENBERG : Est-ce que quelqu’un veut prendre la parole maintenant ? Je ne pense pas que le coprésident du groupe devrait présenter la position d’ALAC. Vous voulez la parole, allez-y.

JAVIER ROJO : Javier Rojo au micro. Oui, sur ce point-là, je dirais que le GAC, sur la question d’avoir la position du GAC pour la piste de travail 5, il y a seulement un document qui a certaines opinions de certains membres du GAC. Ce n’est pas la position de la totalité du GAC. Il est clair que le GAC travaille de toute façon, essaye de sonder l’opinion de ses membres. Et je pense que nous allons trouver un niveau de cohérence quant à la position des membres du GAC. C’est une communauté qui est très sensible à ce thème, et les nombreux membres, en tout cas, que nous avons sondé, étaient dans une position unifiée en général. Il y avait un consensus. Donc pour cette piste de travail, on voit qu’ils font des efforts pour sensibiliser la communauté et qu’il y a une bonne communication en ce sens.

ALAIN GREENBERG : Est-ce que quelqu'un d'autre veut prendre la parole ?

Prochain point. L'ITI-ICANN. L'ITI, nous ne connaissons pas grand-chose à ce propos, mais la recommandation qui a été faite suite à la réunion de leadership est qu'il fallait qu'il y ait une déclaration conjointe entre nous et le GAC. Nous devons faire un peu le suivi de cela, en partie parce que ICANN a dit que l'ITI allait s'occuper de cela et ni le GAC ni ALAC sont très convaincus de tout cela.

Est-ce que s'il vous plaît on peut afficher notre ordre du jour ? Bien. Donc, nous n'allons pas avoir une discussion au sein de la réunion avec le GAC aujourd'hui sur cet ITI ; est-ce que quelqu'un peut nous parler et nous présenter le prochain point de l'ordre du jour ?

Bien. Alors la révision d'At-Large. Nous allons aborder cela rapidement sans rentrer dans le détail. Et le processus de l'évaluation des recommandations de la piste de travail 2 ; nous avons déjà une discussion là-dessus. Nous avons déjà eu « une » discussion là-dessus.

Jana. Si vous voulez le faire, je vous donne la parole. Nous sommes dans un domaine dans lequel le coprésident du CCWG n'est pas dans une position vraiment active. Je ne pense pas que ce soit un problème pour vous de le présenter. Si vous voulez,

allez-y. Résumez un petit peu ce qui a été fait et dites-nous quelle était la décision qui a été prise lors de notre séance préalable. Nous allons analyser un petit peu tout cela. Nous allons peut-être faire des commentaires. Il y a déjà un commentaire qui a été fait, c’est-à-dire le commentaire concernant la quantité de travail et notre préoccupation à ce propos.

Est-ce qu’il y a d’autres commentaires ? Bien. Je vais essayer de trouver un moment entre maintenant et notre prochaine réunion avec le GAC. Ah non, le GAC c’est demain. Non. Aujourd’hui ? Ah je suis un peu perdu ; c’est la deuxième séance. Nous avons une pause au milieu. Je vais demander à quelqu’un de s’occuper de la piste de travail 5 pendant ce temps et je vous remercie.

Nous avons maintenant nos invités qui sont ici, et nous allons voir ce qui se passe au niveau de l’initiative de transparence de l’information. Bien. Alors, allez-y.

JANA JUGINOVIC :

Merci Alan. Nous sommes ici pour vous fournir une mise à jour sur ce groupe de l’ITI, c’est-à-dire l’initiative de transparence des informations. Ensuite, je vous donnerai la parole si vous avez quelque chose à dire. Est-ce que vous voulez une mise à jour ?

ALAIN GREENBERG : Oui. Nous voulons une mise à jour,

JANA JUGINOVIC : On y va. Est-ce que vous avez les diapositives ? Alors, lors de ces derniers mois, nous avons présenté une première mise à jour sur ces termes de l'ITI. Nous avons eu- bien, merci.

Nous avons donc remplacé une fonctionnalité sur ICANN.org pour donc mettre à jour le glossaire existant. Les acronymes. Il y a eu plusieurs encore discussions concernant les définitions. Et nous avons mis en place un système de recherche multi langue pour rendre les choses plus faciles à trouver. Et une des raisons pour lesquelles nous avons commencé à travailler sur cette fonctionnalité pour tester le système de document était pour voir si le contenu que nous avions et si le DMS, le système de gestion des documents, allait répondre aux besoins que nous avions. Et nous sommes encore en train d'ajouter de nouveaux termes au dictionnaire d'acronymes. Et nous allons ajouter 200 acronymes de plus. Ensuite, nous allons traduire tout cela. Nous allons fournir une adresse e-mail sur ces fonctionnalités. Donc si vous avez des questions, et s'il y a des définitions sur les termes qui vous paraissent erronés ou s'il y a des définitions qui manquent, écrivez-nous.

ALAIN GREENBERG : Est-ce que vous pensez que nous devons vous approuver, parce que jusqu’à maintenant je ne vois pas d’approbation vraiment nécessaire.

JANA JUGINOVIC : Oui, nous voudrions qu’At-Large nous donne son opinion parce que nous avons ajouté plusieurs termes correspondants à At-Large et c’est le groupe ici qui nous avait indiqué de le faire. Nous voudrions savoir si vous êtes d’accord avec les définitions que nous avons données.

ALAIN GREENBERG : Bien. Je regarderai cela. Bien. Si vous voulez, nous allons essayer de rentrer en contact avec quelqu’un pour qu’on vous donne cette opinion.

SÉBASTIEN BACHOLLET : Lorsque nous l’aurons tous reçu. Vous dites lorsque nous l’aurons reçu ; lorsque nous l’aurons tous reçu.

JANA JUGINOVIC : Nous l’enverrons à Heidi pour qu’elle le passe au reste du groupe. Bien sûr.

La prochaine diapositive. Est-ce que vous pouvez avancer, s’il vous plaît, Heidi ?

Voilà donc nous avons commencé à travailler sur le cadrage pour les annonces des blocs. C’est un contenu que beaucoup de personnes utilisent pour savoir ce qui se passe au niveau de l’ICANN. Les accords de registres. Aussi, les accords de registres qui sont des contenus très compliqués à reconfigurer dans le système de gestion des documents et donc que nous sommes en train d’essayer de faciliter la façon de trouver ces contenus et de les afficher. Et il y a beaucoup de contenu. C’est long. Nous sommes en train d’essayer de faire cela comme il faut pour que le contenu soit intact et qu’on trouve tout cela sans erreur.

Et nous allons donc faire ce cadrage et nous allons nous assurer aussi que les contenus peuvent être affichés sur les différents types d’appareils et téléphones portables, ordinateurs, dans les différentes langues aussi, que ce soit traduit en français, en russe, etc. parce qu’il y a des problèmes de contenu du texte pour le français, pour le russe, par exemple. Donc nous voulons faire tout cela correctement. Nous allons poster des annonces sur un blog au début du mois d’aout.

Et pour le public, pour tous ceux qui veulent voir ce qui a été fait, vous allez trouver un blog avec des annonces concernant ce blog et tout ce qui concerne les accords de registres. Nous avons

travaillé avec l'équipe de politiques pour être sûrs que tout cela sera présenté sur le site et que nous aurons votre opinion. Que vous pourriez nous envoyer votre opinion. Bien.

En termes de l'audit, nous avons fait 75 % du contenu sur ICANN.org ce qui veut dire que nous sommes en train d'analyser tout le contenu pour qu'il soit plus facile à trouver, qu'il y ait des étiquettes, que toute cette taxonomie est effectuée. Une fois que cela sera fini, nous ferons un test pour nous assurer que cette taxonomie que nous avons mise en œuvre fonctionne pour la communauté de l'ICANN. Et nous ferons tout cela. Et vous pourrez envoyer votre opinion à travers un système de test pour que nous soyons sûrs que vous trouvez bien votre contenu. C'est un travail compliqué. Nous voulons nous assurer que la taxonomie fonctionne pour vous. C'est très important.

Le dernier point. Nous allons aborder la question de l'accessibilité, des directives concernant l'accessibilité. Nous n'avons pas fini de faire la révision de ce point-là. Nous avons encore besoin d'évaluer toutes les nouvelles directives. Mon collègue de Los Angeles s'en occupe, travaille avec moi sur ce point-là. Et je vais lui donner la parole.

NOAH ROSS : Bonjour, je voulais vous dire que le WCAG 2.0 est destiné à

répondre aux nouvelles exigences. Nous allons faire circuler ces nouvelles recommandations. Je suis à votre disposition si vous avez des questions.

JUDITH HELLERSTEIN : Merci pour toutes ces nouveautés. J’aimerais savoir au niveau des vidéos, vous devriez faire des retranscriptions. Et quand on regarde aussi ce que nos collègues des ALS ont fait au niveau d’ISOC New York, ils ont utilisé un système qui est très bien, qui fonctionne très bien pour faire la transcription. Et c’est gratuit en plus. Donc je pense que vous pourriez regarder cela parce que ça pourrait être utile pour nous, pour nos vidéos. Ça nous permettrait de faire justement le sous-titrage des vidéos.

JANA JUGINOVIC : Merci Judith. Je vais regarder cela avec toi après cette réunion. Nous avons mis des transcriptions. Lorsque nous faisons des vidéos, nous parlons avec l’équipe linguistique pour qu’ils s’occupent des traductions. Je vais regarder. Je vais regarder ce que vous m’avez dit. Oui, c’est très intéressant. Merci.

Bien. Je vais donner la parole à Ash parce que nous avons posté un blog il y a une semaine sur l’infrastructure technique de l’ITI. Je pense qu’Ash pourra nous donner quelques précisions là-dessus.

ASHWIN RANGAN :

Merci Jana. Il y a deux blocs différents. Le premier est un intranet et l'autre c'est un extranet. Le site Internet que nous avons. Et j'espère que certains d'entre vous pourront regarder ces blogs.

Nous avons dit depuis déjà un moment que l'initiative de l'ITI n'est pas seulement le site Internet. Le site Internet est peut-être la partie la moins visible de ce que nous faisons avec l'ITI. Pour utiliser une vieille phrase, c'est le la pointe de l'iceberg. La plupart de notre travail se fait pour essayer de mettre les informations que nous avons à l'intérieur du site, de structurer cela pour que ce soit facile à trouver. Donc, ce que vous voyez c'est le symptôme d'un travail qui est profond. Un symptôme que nous voyons sur le site Internet, c'est que les informations sont difficiles à trouver. Et le problème c'est que les informations ne sont pas bien structurées sur ce site. Donc, la question ici est comment structurer ces informations, comment rendre ce site plus facile à naviguer.

Donc il y a une série de technologies qui doivent être mises en œuvre, à commencer par les bases de la gestion de documentation parce que si on regarde ce réservoir de documentation, ici, il faut gérer cet ensemble de documents. Et le problème, c'est que trouver quelque chose dans cet ensemble

de documents, c’est très difficile. Par conséquent, il y a une convention sur la façon dont les choses devraient être nommées, par exemple ; il y a une convention qui existe sur la façon dont les choses devraient être étiquetées comme autre exemple. Et donc ce nommage nous amène à la structure de l’arbre, mais l’étiquetage permet de trouver plus facilement du matériel. Nous pensons que l’organisation, lorsqu’on crée des contenus, certains contenus doivent être destinés à une publication interne, ou externe ou bien c’est un travail en cours de réalisation. Donc si cela est destiné à être utilisé de manière externe, comment faire un processus d’audit pour que la version correcte du contenu correct ait été révisée par les personnes correctes avant d’être postée pour être utilisée de manière externe. Voilà. Toutes ces considérations sont importantes et nous ont amenés à regarder l’architecture totale dans sa totalité que nous avons. Et nous avons dû la refaire pratiquement dans sa totalité parce que notre site Internet avait certains besoins qui étaient clairs. Et donc il y a eu des décisions qui ont été prises, qui ont eu un impact. Nous ne voulions pas nous stresser trop. Nous voulions prendre notre temps pour travailler sur une couche après l’autre pour que cela devienne visible, obtenir l’opinion des gens, et une fois que c’est terminé, faire les liens nécessaires pour qu’une fois que c’est fait, ça puisse être, et il puisse y avoir un effet d’escalade qui soit réalisé. Mais qu’en même temps, les choses soient bien faites et restent comme ça.

Si vous avez votre opinion, si vous avez une opinion, si vous pouvez nous en faire part, je serais ravi de recevoir votre opinion. Et si vous avez des questions, bien sûr, je serais ravi d'y répondre.

ALAIN GREENBERG : Merci Ash. Nous avons une queue de personnes qui voudraient prendre la parole. Sébastien allez-y.

SÉBASTIEN BACHOLLET : Donc commençons utiliser les outils qui sont à notre disposition. Je prends un peu de temps pour que chacun ait le temps de mettre ses écouteurs. Donc la substance pour ceux qui comprennent le français ou qui ont déjà leurs écouteurs va dans quelques instants. Si tout le monde est prêt, je vous remercie beaucoup.

J'avais deux questions. La première était, c'est maintenant qu'il faut commencer une minute s'il vous plaît.

Ma première était sur les questions de quand on fait de la traduction, il m'arrive fréquemment de tiquer sur les mots utilisés, sur la façon dont la traduction a été faite, alors que je sais que ce n'est pas votre groupe, qu'il y a un groupe qui est en charge des langues. Mais ce serait bien qu'il y ait un endroit où

l’on puisse dire là, ça ne correspond vraiment pas à ce que vous voulez dire. Ce n’est absolument pas la bonne traduction. Ce n’est pas pour dire les uns ont mal travaillé, mais comme c’est notre langue maternelle, de temps en temps, on peut savoir un peu mieux que les interprètes ou les traducteurs. Ça, c’était ma première remarque.

Ma deuxième, merci pour tes blogs Ashwin. C’était très intéressant. Sur les questions de nommage, de mettre des tags, le résultat qu’on voit aujourd’hui, par exemple en tant qu’utilisateur, c’est que suivant le groupe dans lequel je suis, les listes des réunions sont dans un ordre le plus ancien au plus neuf ; dans d’autres, c’est dans l’autre sens. Il serait bien qu’il y ait une règle autour de ça pour qu’on trouve toujours le meeting le plus [restant] le plus facilement. Merci.

JANA JUGINOVIC :

Sur le problème des langues, des services linguistiques, des traductions, c’est notre département de communication qui s’en occupe. Je sais qu’on sait que, on le dit, qu’il y a des traductions qui n’utilisent pas exactement les termes que vous voudriez utiliser. Je pense que lorsqu’on sera capable de mettre en place le site mis à jour, vous pourrez parler de la traduction et critiquer la traduction. C’est une action à suivre. On va mettre cela sur le site. Genre, est-ce que vous avez un commentaire à propos de la

traduction ou quelque chose comme ça. Ashwin, est-ce que vous avez quelque chose de plus à dire ?

ASHWIN RANGER :

Donc le blog, c’est difficile de faire un suivi de ce que nous faisons du point de vue technologique ; nous faisons du mieux que nous pouvons. Nous avons différentes manières de relier les choses entre elles au niveau interne. Donc, comme nous ne savons pas ce qu’un utilisateur spécifique trouver comme informations, nous avons plusieurs manières de naviguer ces informations. Par exemple, pour regarder une proposition actuelle, on peut regarder son contenu, et puis on peut aussi vouloir savoir quelles étaient les propositions précédentes et quelles étaient les différentes versions de ces précédentes qui ont été rejetées avant que cette proposition soit acceptée. Donc on peut vouloir revenir en arrière. Au contraire, quelqu’un qui est pressé veut peut-être voir la proposition actuelle. Seulement, celle-ci. Donc les discussions concernant le RGPD, par exemple, beaucoup de parties de la communauté qui participent à cette discussion font qu’une tierce personne pourrait vouloir savoir quel est la discussion sur le RGPD selon chaque groupe, GAC, etc.

Donc on est en train de voir un petit peu quelle est la meilleure manière de relier tout ça parce qu’on ne sait pas quelle est

l'approche de la personne qui était cette recherche. Donc on va avoir plusieurs capacités existantes. Nous sommes en train de voir comment régler cela au niveau technologique.

ALAN GREENBERG : Merci beaucoup. Il nous reste 10 minutes dans cette séance et nous avons plusieurs personnes qui voulaient prendre la parole. Donc Yesim puis nous avons moi-même. Yesim, allez-y.

YESIM NAZLAR : Merci. Yesim Nazlar, personnel de l'ICANN. Nous avons un commentaire à distance de Dev Anand. Les acronymes et les termes de l'ICANN ont l'air corrects. Une suggestion. Rendez les choses plus simples pour copier et partager un lien direct avec les acronymes et les termes spécifiques en faisant une URL plus courte. Ce serait peut-être plus simple et cela va permettre à tout le monde de relier des termes lorsque l'on envoie des e-mails des postes, des postes concernant des réseaux sociaux.

JANA JUGINOVIC : Je suis contente de ce commentaire de Dev. Merci beaucoup pour votre question, Dev.

Nous avons travaillé justement pour mettre en place cette fonctionnalité. Nous sommes d'accord. Nous n'avons pas pu

encore l’implémenter ou la mettre en œuvre. Mais nous voulons le faire. Et nous voulons avoir une URL qui soit lisible aussi. Et nous voudrions que ça marche aussi pour les e-mails parce qu’il y a différents programmes d’e-mail aussi – si on le copie. Donc il y a différents types de fonctionnalités sur lesquelles nous devons travailler, mais je suis tout à fait d’accord avec vous. Nous sommes en train de voir la version 2 qui va être présentée dans quelques mois et cela devrait répondre à ces besoins, ces nécessités.

ALAN GREENBERG :

Ash, vous avez parlé du RGPD comme un exemple de choses que les gens voudraient et les thèmes sur lesquels les gens voudraient consulter. La grande proportion de matériel sur tous les sujets ne se trouve pas sur le Web. Sur le blog d’ICANN peut-être, mais la plupart des choses se trouvent plutôt sur le Wiki. Chaque fois que je dis cela, on me dit que le Wiki ne s’occupe pas de ce type de répétition qui pallie entre le Wiki et le site Internet. Je sais que ce n’est pas une question ici qui a une question de taxonomie, etc. mais si on ignore le Wiki, finalement, ça risque de poser des problèmes. Merci.

Et la même chose pour les ordres du jour des réunions, les enregistrements des réunions. Tout cela se trouve sur le Wiki. Ça ne se trouve pas sur le site Internet d’ICANN. Merci.

DAVID CONRAD :

Oui, nous sommes au courant de ce besoin d’incorporer les contenus, le contenu du Wiki et d’autres secteurs, dans le système général. Nous sommes en train de nous focaliser sur les fonctionnalités de base pour nous assurer que l’infrastructure restante soit capable de soutenir ce dont nous avons besoin et pour avoir une série de documents [déclinant] les séries de documents initiaux qui sont nécessaires pour commencer, qui concernent toute la partie analytique. Ensuite à partir de là, une fois que nous aurons commencé à incorporer tout cela dans notre projet, nous allons incorporer aussi le reste. Mais tout dépend du budget, du temps et de la disponibilité des ressources.

Donc nous avons priorisé les secteurs qui nous paraissent les plus importants et qui concernaient la plus grande quantité d’utilisateurs. Ensuite dès que les ressources seront disponibles, nous allons nous occuper des autres secteurs qui sont nécessaires pour le reste de la communauté. Donc nous comprenons. Il s’agit d’une question importante, mais nous n’avons pas encore fini notre travail.

ALAIN GREENBERG : Oui en effet, c'est une très bonne réponse. Merci beaucoup. Je l'apprécie. J'apprécie votre sens des priorités.

JOHN LAPRISE : Merci beaucoup de votre présentation, Jana. Une petite question. Pourquoi est-ce que le contenu sur les taxinomies n'est pas conclu ? Je ne sais pas si vous mettez la charrue avant les bœufs.

JANA JUGINOVIC Oui. Très bonne question. Normalement, si tout se passait bien, le compte terminé aurait dû être terminé. On aurait dû déjà faire nos tests et notre carte du site. Mais il y a beaucoup de blogs, beaucoup d'annonces qui sont séparés et qui ne dépendent pas de la taxinomie à ce niveau-là. Étant donné qu'on a des étiquettes, des tags, nous avons un moteur de recherche par sujet pour les blogs, par date également. Et on va faire un audit. On va retirer ce qui ne fonctionne pas. On fait des tests donc du bon fonctionnement. Et le contenu pour le wire-framing ne dépend pas de la taxinomie. Donc dans un cas idéal, on aurait pu le faire. Mais on n'avait pas assez de budget. Pas assez de temps. Donc on va le faire en parallèle. Et nous allons mettre de côté le travail qui nous reste à faire.

ALAN GREENBERG : Merci beaucoup. Olivier Crépin-Leblond ?

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Merci. Moi j’ai des questions sur le site Web actuel est-ce que l’on peut parler du site actuel. Est-ce qu’on peut parler du site Web actuel ? C’est le bon moment pour s’exprimer à ce sujet ?

JANA JUGINOVIC Vous voulez dire ICANN.org ?

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Oui. ICANN.org.

JANA JUGINOVIC Oui. Donc on va vous donner donc la présentation à Heidi et il y a beaucoup de travail qui va être fait au niveau informatique sur ces différents sites ; ça fait partie de notre travail. On essaie d’améliorer le contenu de ce site ICANN.org.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Donc j’ai une question sur le site d’ICANN.org, donc c’est au sujet des liens qui ne fonctionnent pas.

Je l’ai indiqué au personnel. Le webmestre est au courant et ça fait des mois que ça n’a pas été réparé. Ces liens n’ont pas été

réparés, ne mènent à rien, ne fonctionnent pas. Ils sont brisés. Donc est-ce qu'il n'y a qu'une seule personne qui fait tout ce travail, ou est-ce qu'il y a un temps d'attente trop long pour réparer un petit peu ces liens hypertextes ?

ASHWIN RANGER :

Ce que vous voyez aujourd'hui sur ICANN.org, c'est neuf différents niveaux. Neuf différents échelons. Huit redirections dans ces différentes couches. Donc, les liens qui ne fonctionnent pas peuvent être je pense partout dans cette structure. Et c'est notre réalité. Nous avons une structure très complexe. C'est un petit peu comme de l'archéologie ; il faut creuser, creuser, creuser et vous trouvez une nouvelle couche, une nouvelle couche et vous ne trouvez pas le lien qui ne fonctionne pas. Donc on se rend compte que c'est des projets de recherche véritablement, ce site Web de l'Internet, parce qu'on demande en effet de réparer des liens et les personnes me disent « Ah, mais ça va plus que ça, il y a d'autres problèmes ». Donc en effet, vous soulevez un problème important.

INTERVENANT NON IDENTIFIÉ : Donc pourrais-je suggérer que ça pourrait être très utile d'avoir des outils un petit peu plus solides qui vous permettent de retrouver ces liens ? Bon. Peut-être qu'ils pourront trouver la

redirection. Donc j’aimerais rebondir là-dessus au sujet du Wiki. Notre Wiki a connu une forte croissance avec beaucoup plus de capacité. Il y a des pages qui sont un petit peu n’importe où. Ce n’est pas facile de s’orienter, de s’y retrouver. Et parfois on a des problèmes avec ces différents liens. Donc comment est-ce qu’on peut améliorer nos Wikis et l’architecture de nos Wikis. Donc je ne sais pas s’il y a une réponse facile à cela, mais ça devient un problème assez grave.

JANA JUGINOVIC :

Donc oui. Il faut faire un audit de votre contenu. Vous avez du contenu un petit peu mis au hasard. Et les différentes catégories, ça pose des problèmes. Donc pour le Wiki, il faut peut-être faire un audit du contenu, savoir où tout se trouve, pouvoir arriver facilement au contenu. Avec l’ITI, avec les redirections, on passe beaucoup de temps avec cet audit de contenu sur la stratégie des URL, parce qu’il faut que ça passe sans tout cela. Il faut que l’on ait quelque chose qu’on puisse lire, une URL que l’on puisse lire, des termes compréhensibles et identifiés par langue également. Donc savoir quelle est la langue de l’URL. Parfois, il y a huit ou neuf niveaux de redirection, et en effet, il y a des problèmes au niveau des liens hypertextes. Donc ça représente un travail absolument énorme. Mais je suis d’accord avec vous. Il faut faire ce travail pour le Wiki.

ALAIN GREENBERG : Donc je crois que le temps pour cette partie s’est écoulé. J’aimerais vous remercier beaucoup de votre présentation. Je crois que vous avez bien expliqué la situation. Et j’aimerais qu’on se retrouve à Barcelone pour voir si vous avez fait des progrès d’ici là. Donc on va prendre une minute pour mettre en place les personnes chargées des finances qui vont venir nous parler ici un instant.

Très bien. Donc on va se remettre un petit peu au travail. Et j’aimerais donc souhaiter la bienvenue à Becky Nash ; Mary Wong va arriver. Madame Rossi. Et je pense que Becky va commencer par sa présentation. Et je ne sais pas ce que vous allez exactement faire. Je vois qu’on a 45 minutes en tout pour parler de ces questions financières, donc on n’a pas temps pour les questions. Je crois qu’il y aura des questions pour ce groupe, je reconnais. Becky, je vous donne la parole.

BECKY NASH : Oui. Bonjour. Je m’appelle Becky Nash. Je suis d’ICANN org du département des finances et nous avons donc une mise à jour et un aperçu pour l’année fiscale 2018. Nous avons également des diapositives concernant le plan opérationnel pour l’année fiscale 2019. Et nous avons une mise à jour pour le fonds de

réserve et pour son réapprovisionnement. Nous avons un rapport qui a été publié à ce sujet. Nous avons la possibilité de répondre à vos questions et nous aurons quelques annexes éventuelles. N'hésitez pas à m'interrompre durant le cours de ma présentation si vous avez des questions.

ALAIN GREENBERG : Merci beaucoup. Becky, Je crois qu'on connaît bien déjà, au niveau de ce groupe, le budget pour l'année fiscale 2018. Donc je crois qu'il faut qu'on se concentre plutôt sur les modifications financières au niveau financier. Merci beaucoup.

BECKY NASH : Très bien. Eh bien, je vais rapidement vous parler de l'année fiscale 2018. Donc sur ce premier transparent, vous avez une mise à jour pour le troisième trimestre. Vous avez la présentation des résultats jusqu'en mars 2018. Cela vous donne donc les chiffres à partir du 31 mars. Vous avez à l'écran, donc, ce financement qui était plus bas que les revenus de 107 millions de dollars pour ces quatre mois pendant l'année fiscale 2019 et on en a beaucoup parlé pour préparer le financement 2019. Le financement qui a été plus bas que prévu, en deçà de ce qui était prévu en raison, donc, des transactions pas nombreuses des bureaux d'enregistrement et de registres.

Donc je poursuis sur ce transparent. Vous voyez que les dépenses pour les neuf mois, 93 millions USD, étaient en effet moins élevées que ce qui était prévu et des neuf mois précédents, à hauteur de 12 millions de dollars. Donc nous avons ralenti les dépenses. Et nous avons l’objectif d’avoir un budget équilibré et des activités qui ne nous obligent pas à dépenser plus que ce que nous avons dans notre budget. Donc en ce qui concerne l’année fiscale 2019 pour la transition IANA, des dépenses moindres d’un million USD pour l’année fiscale 2018. C’est la dernière année durant laquelle nous avons des montants budgétés pour la transition IANA qui sera donc conclue à la fin de l’année 2018.

Nous avons également, en bas sur l’écran, les dépenses totales de 93 millions USD. Les opérations par rapport aux services IANA. Ça, ce sont des informations simplement que nous vous donnons, à la communauté. Les services IANA sont ancrés dans le budget opérationnel de l’ICANN. Ils font partie des dépenses consolidées.

Les prochains transparents, par rapport à 2019, c’est une comparaison, vous voyez, de différentes années budgétaires. Vous voulez qu’on vous explique un peu plus les modifications pour le budget 2019 ? Donc au 31 mars 2018, les fonds totaux qui étaient générés étaient de 461 millions USD. Sur la droite, vous

pouvez voir qu’il y a les opérations de l’ICANN, 105 millions USD. Et ce qui est en rapport avec le programme des nouveaux gTLD représente 357 millions USD. Ça, ce sont les ventes aux enchères et les fonds gTLD pour les dossiers de demande de nom de domaine.

Donc il y a également une stratégie de réapprovisionnement pour le fonds de réserve.

Ça, c’est l’année fiscale 2018, les prévisions budgétaires. Donc moins de financement, moins de revenus, mais aussi moins de dépenses pour l’année fiscale 2018 qui se termine à la fin de ce mois. Et nous allons publier nos chiffres réels, le budget réel, dans les 40 jours à venir. Vous aurez le budget 2018 au réel qui sera publié.

Donc nous allons maintenant vous parler du plan opérationnel pour l’année fiscale 2019 et le budget. Donc ce qui a été proposé pour adoption. Donc voilà où nous en sommes pour la planification, processus de planification. On apprécie tous vos efforts et toutes vos communications pour la préparation du budget 2019. Le statut actuel qui est noté ici pour ICANN62. On a adopté un plan opérationnel le 31 mai. Et on a travaillé avec la communauté habilitée. Les 21 jours se sont déroulés et les sept jours- la période de sept jours pour que le budget soit effectif, ça tombe aujourd’hui en fait, ça tombe aujourd’hui même.

Donc ce processus a été organisé pour que nous soyons en mesure de présenter un budget adopté bien en avance. Notre année fiscale commence au 1er juillet, comme vous le savez, et nous voulions nous assurer que nous avons totalement adopté ce budget avant la prochaine année fiscale. Pour l’année fiscale 2019, cela a été ad hoc et par le Conseil d’administration de l’ICANN un mois plus tôt que les autres années. Donc cela nous permet d’avoir une période pour la communauté habilitée pour qu’elle puisse s’exprimer et cela donne plus de temps.

Le processus de commentaire public pour l’année 2019 : 184 commentaires ont été reçus et vous avez sur ce transparent les principaux thèmes qui sont couverts et présentés pendant la période de commentaire public. Comme vous pouvez le voir, la majorité des commentaires, tels que notés sur cette table, c’était beaucoup pour le soutien des déplacements des membres de la communauté. Beaucoup de commentaires sur la sensibilisation, programme de sensibilisation et d’engagement. Beaucoup de commentaires sur le nombre des membres du personnel de l’ICANN. Et enfin, processus de développement budgétaire et structure des documents financiers. Donc les documents qui sont présentés pour l’année fiscale 2019, sont-ils assez informatifs pour la communauté durant la période de commentaire public.

Alors je vais maintenant résumer un petit peu les modifications budgétaires qui ont été effectuées par rapport aux plan opérationnel et budget, adoptés pour 2019 comme résultat du commentaire public. Et avec de nouvelles informations et correction sur les suppositions budgétaires, il y avait des projets clés est qu’il fallait prendre en ligne de compte. Et nous avons un résumé dans le document numéro 2. Le budget total de toutes ces modifications, y compris les commentaires, corrections, changements finaux sur ceci. Nous parlons simplement des points essentiels, les changements clés. Donc quatre ou cinq points par rapport au financement et aux prévisions budgétaires.

Donc, au moment où nous travaillons à ce budget pour le Conseil d’administration, nous avons identifié quelques modifications. Donc les revenus par rapport au parrainage des réunions. On a fait une révision d’au moins 300 000 USD. C’est une tendance par rapport au parrainage externe qui est en déclin pour les réunions de l’ICANN. Et ça, c’est une perte de 300 000 USD. Il y a deux autres corrections au niveau des transactions, et ça, c’était la suite du commentaire public également et des recommandations que l’on a reçues.

On a eu un accroissement des taux de croissance pour les transactions des TLD les plus anciennes. Cela nous a indiqué que

le taux de croissance est un petit peu plus élevé, mais nous avons une diminution du taux de croissance pour les nouveaux gTLD, pour les transactions des nouveaux gTLD. Un volume plus bas, et ça, on en a parlé lors d’un commentaire public également. Nous avons eu une décrue venant des registres, des fonds provenant des registres; un accroissement des droits d’accréditation pour les bureaux d’enregistrement. Les autres points représentent les modifications qui ont été faites directement comme résultat du commentaire public.

Le programme des boursiers et les déplacements ont été réinstitué à hauteur de 151 000 USD; 15 donc boursiers par réunion. C’est passé de 30 boursiers par réunion pour remettre aux fellows d’avoir un soutien direct de la part des SO et AC pendant les réunions de l’ICANN. Le programme également de sensibilisation régionale a été réinstitué à hauteur de 50 000 USD. Marie et Benedetta vont nous en dire plus à ce sujet.

Les autres changements que nous avons eus. L’ICANN Wiki. On a financé deux tiers des contributions. On est à hauteur de 66 000 USD avec une numérisation progressive du soutien sur les deux prochaines années, plus de soutien pour l’ICANN Wiki. Donc comme résultat des débats qu’on a eus à Porto Rico, le financement des révisions a été réduit de 800 000 USD. Ça, c’est en rapport au calendrier des révisions et dû au fait que les

révisions vont se poursuivre, mais on ne peut pas savoir exactement combien de révision nous aurons. Et une partie du fonds de secours des réserves sera utilisée au cas où cela soit nécessaire. Une nouvelle fois, les 800 000 USD ont été sortis donc du budget des révisions et ont été mis en réserve.

Dernier point, les procédures ultérieures. Les recommandations pour les procédures ultérieures ont été révisées pour refléter que lorsque les recommandations de politique sont finalisées, le Conseil d'administration considère les recommandations et comment financer cette mise en œuvre.

L'impact donc de ces modifications. Vous avez un résumé par rapport à ce qui a été proposé pour adoption et adopté par le Conseil d'administration de l'ICANN. Vous voyez que le financement est passé de 138 à 137,7 millions USD. Les dépenses sauf le fonds de secours sont pratiquement au même niveau. 133.5 passant à 132,5 millions USD. Nous notons que nous avons plus de 300 000 USD comme résultat des commentaires publics et 800 000 USD [inaudible] révision.

Les autres modifications et corrections. 500 000 USD, fonds de secours dans le budget adopté. Accroissement de plus de 800 000 USD par rapport aux révisions à un montant maintenant de 5,2 millions USD.

Je peux maintenant voir si vous avez quelques questions sur les changements et modifications budgétaires.

ALAIN GREENBERG :

Je crois qu'il y a une personne qui voudrait s'exprimer. Moi j'ai une question. Est-ce que l'on pourrait revenir au transparent numéro 13, s'il vous plaît. Concernant les commentaires publics.

Il y aura un ordre de parole. Donc indiquez bien avec vos cartes lorsque vous voulez prendre la parole, il vous plaît.

Donc que je crois que le CROPP et l'outreach, est-ce que c'est la même chose ?

Je crois que les frais d'accréditation ont dû baisser parce que-est-ce que c'était [John dans] le budget. Qu'en est-il par rapport à CROPP ? Donc il y a certaines modifications que je semble ignorer. Est-ce que vous pourriez nous en dire plus à ce sujet ?

BECKY NASH :

Oui. Première question en rapport avec comment nous avons présenté les commentaires reçus pour le plan opérationnel pour l'année fiscale 2019. Par rapport au nombre de commentaires en rapport avec la sensibilisation et le programme CROPP, nous avons décidé de séparer ces deux-là pour améliorer un peu la visibilité lorsque l'on présente et que l'on tabule les résultats.

Nous l'avons fait de manière individuelle. Nous avons adressé cela dans le rapport à l'ICANN org.

Donc par rapport au changement de supposition par rapport aux frais d'accréditation du bureau d'enregistrement, vous êtes tout à fait d'accord. Cela est en rapport avec le nombre de bureaux d'enregistrement accrédités, et durant cette période de commentaire public, nous avons noté que, au niveau prévisionnel, il y avait des erreurs par rapport au nombre de bureaux d'enregistrement. On avait déjà prévu une baisse dans le budget 2018 et on ne voulait pas doubler cela. Donc on a raffiné un petit peu les chiffres, mais vous avez absolument raison. C'est un chiffre qui est en baisse.

ALAN GREENBERG : Sébastien.

CHRISTOPHER WILKINSON : Une clarification rapide, s'il vous plaît. Donc on avait déjà anticipé la décade du nombre de bureaux d'enregistrement ; ça s'est passé un petit peu plus tard tout simplement. Et il y a eu une baisse moins importante que prévu. Donc on a ajusté le budget par rapport à la baisse qui s'est déroulée. Donc on a accru un petit peu le financement pour l'accréditation des bureaux d'enregistrement. C'est simplement un ajustement par

rapport à la réalité, par rapport aux suppositions des prévisions budgétaires qui étaient avant.

SÉBASTIEN BACHOLLET : Premièrement, sur ce- donc la croissance des transactions pour les nouveaux gTLD, c'est une baisse ou un accroissement ? Ça va être un moment ou un plus ? J'aimerais bien comprendre.

Et deuxième question, l'ICANN Wiki. Donc vous parlez du Wiki, pas des Wikis ? Donc ça sera plus clair peut-être de revoir ce transparent.

CHRISTOPHER WILKINSON : Oui et oui. Ça devra être un moins 1 700 000 USD. Baisse du taux de croissance des nouvelles transactions gTLD. Donc il y a un accroissement d'une année à une année, mais on a limité le taux d'accroissement. C'est le taux d'accroissement qui a été limité. Et vous aviez raison, c'est le Wiki de l'ICANN.

ALAN GREENBERG : Olivier vous avez la parole.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Merci beaucoup. Un commentaire à une question. Apparemment, il serait utile d'avoir des pourcentages inclus

dans les dépenses générales, parce que quand vous dîtes moins 300 K, on ne sait pas si on parle de 300 millions ; on ne sait pas très bien.

Donc ensuite, ma question concernant Atlas III. Est-ce que vous avez pris des décisions concernant Atlas III ? Est-ce que cela aura un impact sur le budget d’ICANN pour l’année 2019 ?

XAVIER CALVEZ :

Bien. Donc 300 K de baisse sur les financements pour les réunions de l’ICANN. Le revenu que nous collectons de l’ICANN est de 500 K. Donc 800 K, c’était une évaluation que nous faisons à l’époque ; c’était une tendance historique. La tendance actuelle, c’est que le volume de sponsors diminue et par conséquent, nous avons cette diminution de 300 K.

Ensuite, l’autre point. Il y a Atlas III. Il n’y a pas de spécification dans le budget pour Atlas III. Vous l’avez vu dans la période de commentaire public. Le plan que l’on avait c’était d’organiser Atlas III lors de la première réunion de l’exercice fiscal 2020. C’est pour ça que cela ne figure pas ici.

CHRISTOPHER WILKINSON : Oui, mais est-ce il y aura des paiements faits à l’avance ?
Quelque chose de prévu à ce propos ou est-ce que vous allez

inclure tout cela dans un seul budget ?

XAVIER CALVEZ :

Je ne veux pas vous donner trop de détails, mais je dirais que peu importe quand est-ce que nous payons ; ce n’est pas une question de paiement ici en liquide qui fait que quand est-ce que l’évènement a lieu dans le budget. Vous savez probablement que lorsque nous réservons un lieu pour une réunion de l’ICANN, nous allons engager cet endroit deux, trois ou un ans à l’avance. Donc il y a toujours une séquence de dépôt qui est effectuée. Par exemple, on vient de faire un dépôt pour Montréal. Voilà. C’est une séquence qui a lieu. Donc les paiements cash sont faits longtemps à l’avance parfois de l’évènement et de la date de l’évènement. Les dépenses en elles-mêmes sont reconnues au moment où l’évènement a lieu, par contre. Donc, nous n’avons pas besoin d’inclure les dépenses d’Atlas III sachant qu’elles vont avoir lieu au cours de l’exercice fiscal 2020 dans les budgets préalables, les années préalables, parce que nous reconnaissons ces dépenses au moment où elles ont lieu. Bien sûr, nous réservons de l’argent dans notre budget pour ces dépenses. Cela est bien enregistré, mais ce n’est pas encore une dépense. Ce sera une dépense par rapport à notre budget au moment où cela aura lieu. C’est comme ça que nous travaillons. Et bien sûr, je peux en parler davantage si ça vous intéresse. Je peux parler

d'Atlas III.

ALAIN GREENBERG : Nous avons 15 minutes qui nous restent pour cette réunion. Tijani, allez-y.

TIJANI BEN JEMAA : Merci Xavier, merci à votre équipe. Je vois que vous êtes en train de changer. Vous êtes en train de modifier le taux du dollar ? Vous calculez tout cela en deux, là ?

XAVIER CALVEZ : Tijani, vous parlez des changements au niveau de financement ? Oui bien sûr. Je suis d'accord avec vous. Nous essayons de résumer ici les changements du dollar, la fluctuation du dollar et l'impact que cela peut avoir sur le budget. Vous avez raison. Nous avons indiqué les différents taux et les changements concernant le taux de change du dollar. Et Olivier aussi a demandé pourquoi nous avons réduit 300 K et nous étions en train d'essayer de faire des diapos qui ne soient pas trop compliquées. Ce n'est peut-être pas très clair, cette diapositive. Donc on va essayer la prochaine fois de faire quelque chose qui exprime mieux les changements et qui soit plus clair. En tout cas, je peux vous dire que, peut-être Becky me corrige si je me

trompe, je dirais que, en général, le taux de croissance pour les TLD historiques, si c'était 2 % de croissance, ça va faire 2,3 de croissance à cause de ce changement. Et les changements pour les transactions du nouveau gTLD de 1,700 million, ça sera de 18 ou 19 % de croissance- à 15 % de croissance. Donc ce n'est pas supérieur, mais cela reflète les projections les plus récentes que nous pouvons faire. Et le budget préliminaire que nous présentons, dans ce budget nous utilisons nos dernières projections ; au mois de septembre, par exemple, nous avons des projections plus récentes. Donc il y a six mois de plus de connaissances qui nous aident vraiment à peaufiner notre budget.

ALAN GREENBERG :

Bien. Nous sommes légèrement en retard. Il nous reste encore d'autres présentations. Et je voulais dire que si l'on parle d'Atlas à long terme, il y a notre assemblée générale qui a été financée pour les SO et les AC, pour les demandes de budget spécial, et ça ne va pas être possible si vous avez cette réduction du budget de 300 millions pour les années à venir.

BECKY NASH :

Merci pour votre commentaire. La prochaine section parle des demandes additionnelles de budget du processus l'exercice

fiscal 2019. Comme vous l’avez dit, le budget était de 300 K. Nous avons reçu 55 demandes, et les 17 requêtes qui ont été approuvées ont été publiées à l’époque où nous avons présenté le document pour son approbation. Le budget de 2017 pour son approbation.

Ensuite, il y a eu des demandes de budget additionnel qui ont été présentées sur le Wiki et sur la page financière. Et maintenant je suggère que l’on passe aux fonds de réserve et à l’approvisionnement du fonds de réserve.

Je vais vous parler rapidement de cela et puis nous donnerons la parole à nos collègues, Mary et Benedetta, qui vont nous faire une petite présentation. Donc dans cette présentation, nous avons plusieurs diapos. Et si vous avez des questions, dites-le.

Ici, vous voyez dans ce cadre la planification d’ICANN. Je voulais vous donner une vision des réponses que nous avons reçues dans le cadre des périodes de commentaire public récentes concernant la stratégie d’approvisionnement pour les fonds de réserve d’ICANN. Et je vais maintenant donner la parole à Xavier. Il va vous donner une rapide révision de cette diapo.

XAVIER CALVEZ :

Nous avons essayé de représenter sur cette diapositive la situation, la position de plusieurs communautés qui ont fait des

commentaires sur ce fonds, sur cet approvisionnement du fonds de réserve. Donc à gauche, les sources possibles d’approvisionnement. Nous décrivons ce qui a été suggéré pour qu’on utilise ces sources plus ou moins. À droite, d’autres sources sont aussi suggérées. Donc si utilise par exemple le résultat de la vente aux enchères, sur la deuxième ligne, vous voyez qu’à gauche, il y a des organisations qui suggèrent pour différentes raisons de ne pas utiliser le résultat des enchères pour le réapprovisionnement. Sur la droite, vous avez d’autres organisations qui suggèrent au contraire d’utiliser ces fonds, d’en utiliser davantage pour le réapprovisionnement du fonds de réserve. Au milieu, vous avez la réflexion de ce qu’ICANN a suggéré comme stratégie qui serait un petit peu une moyenne des deux, un équilibre entre les deux. Donc l’organisation At-Large a suggéré que plus que 25 % des résultats des enchères soient utilisés pour le réapprovisionnement. Et comme vous le voyez sur cette diapositive, une large gamme d’opinions figure sur une série de thèmes concernant la stratégie d’approvisionnement. Il y a d’autres thèmes aussi pour lesquels on a un bon consensus, par exemple pour l’organisation des frais. Il y a un consensus pour ne pas augmenter les frais, à l’exception d’At-Large qui suggère que ces frais soient augmentés de 2 centimes par nom de domaine, par enregistrement de nom de domaine.

Un autre secteur de consensus est celui qui indique que l'ICANN devrait contribuer davantage au réapprovisionnement en réduisant ses dépenses. ICANN suggère aussi qu'on a un excès de 3 millions par an sur cinq ans, donc l'ICANN peut contribuer au fonds de réserve en réduisant ses dépenses jusqu'à 15 millions. Les commentaires publics suggéraient qu'on pouvait faire plus. Le déficit dans sa totalité du fonds de réserve qui est de 68 millions devrait être totalement réapprovisionné, en partant des ventes. Et donc 68 millions par an d'économie qui serait donc le 15 %, 15 % ou un peu moins du budget de l'ICANN, ce qui signifierait d'arrêter une série d'activités pour parvenir à cet objectif et reprendre ces activités par la suite dans le futur. Donc ce serait des changements tout à fait drastiques dans l'activité d'ICANN qui vont requérir bien sûr la consultation de la communauté. La consultation publique. Voilà le résultat de cette stratégie de réapprovisionnement.

La prochaine étape serait, maintenant que nous avons ces résultats, que le Conseil d'administration de l'ICANN reconsidère sa stratégie et décide ce que le Conseil souhaite faire. Merci.

ALAIN GREENBERG :

Je crois que je suis tout seul à vouloir prendre la parole. Donc ALAC 25 %, ce n'est pas vraiment une augmentation. Tout dépend du montant qui sera le résultat des enchères, et c'est

pour cela que nous avons établi ce pourcentage de 25 %.

Nous donnons la parole à donner Benedetta et Mary.

BENEDETTA ROSSI :

Bien. Bonjour. Je suis Benedetta Rossi. Je parle donc de l'équipe qui travaille sur le programme de sensibilisation régionale de la communauté, CROPP, pour l'exercice fiscal 2019.

Au niveau des objectifs du CROPP, je sais que vous les connaissez. Ils n'ont pas changé, donc je n'avais pas passé trop de temps là-dessus. Nous nous focalisons toujours sur la construction de prise de conscience au niveau local et au recrutement de nouveaux membres de la communauté. Nous travaillons avec les membres actuels ou nous essayons de réactiver les membres de la communauté qui participaient auparavant.

Donc comme vous le savez, 50 000 USD ont été alloués au budget pour l'exercice fiscal 2019 de CROPP. Cela résulte de la consultation publique. Et le personnel a essayé de voir comment fournir un soutien à la communauté pour ses efforts de sensibilisation qui sont très importants pour la communauté, en tenant compte du fait aussi que l'on doit respecter les limites du budget.

Ensuite, la nouvelle assignation au CROPP dépend des nouvelles directives, avec des critères plus spécifiques. Le personnel de l'ICANN va faire une évaluation à la fin de l'année fiscale, de l'exercice fiscal 2019, en se basant donc sur les directives du CROPP. Le personnel va revoir les directives actuelles et améliorer des critères additionnels.

Ensuite, les principes généraux pour cette directive de CROPP seront que le CROPP puisse être utilisé pour les efforts de sensibilisation de l'exercice fiscal 2019, ce qui est lié aux activités consultatives, techniques et politiques de l'ICANN. Donc c'est en ligne avec les directives qui avaient été présentées pour les demandes additionnelles de budget pour l'exercice fiscal 2018. Donc c'est le même principe qui a été appliqué pour l'exercice fiscal 2019. Il y a des points ici que le personnel a révisé aussi lorsqu'il a développé les nouvelles directives du CROPP et qui correspondent aux événements sponsorisés par ICANN et ce que cela signifie. Il y a eu beaucoup de questions qui ont été posées au personnel, donc on a analysé cela pour vous donner une définition. Et donc, les assignations pour les RALO correspondant à l'exercice fiscal 2019, chaque RALO va avoir trois voyages régionaux individuels pour trois personnes. Donc le nombre ne va pas changer ; quatre jours et trois nuits pour la longueur. Ça n'a pas changé non plus pour les voyages régionaux. Donc sans sortir de la région.

Ensuite, les différences et les types d’évènements qui vont être autorisés suite à cette nouvelle directive du CROPP doivent être focalisés sur les réunions publiques de l’ICANN qui ont lieu dans la région du RALO ou bien des réunions officielles organisées par ICANN. Et là, on va vous expliquer de quoi il s’agit. Réunions qui ont lieu dans la région du RALO. Par exemple, le sommet du GDD. S’il n’y a pas de réunions publiques ou de réunions de l’ICANN officielles qui ont lieu dans la région des RALO et pendant cet exercice fiscal, cette assignation du CROPP peut être faite pour des réunions dans la région du RALO et c’est le président, le vice-président du GSE qui doit évaluer cela. Les lignes directrices donc seront de nouveau que cette réunion doive être liée aux politiques de l’ICANN et à ses activités et consultatives ou techniques, comme par exemple la réunion du registre d’Internet régional, RIR. Et comme cela a été dit, pour les autres années de CROPP, cela doit être en cohérence avec le plan de sensibilisation de l’ICANN pour cette région. Donc toujours en collaboration avec le travail effectué par le RALO et le vice-président du GSE aura toujours son nom à dire aussi. Et le RALO peut choisir d’utiliser un voyage à la même réunion dans la région. Et cela peut être considéré comme une des trois assignations faites. Et sachant que les directives ont été modifiées pour se focaliser sur la réunion publique de l’ICANN, si un RALO a utilisé au moins une des trois assignations pour l’une des réunions publiques de l’exercice fiscal 2019 ou pour une

réunion de réunion liée à ICANN qui a lieu dans la région, il peut utiliser les assignations qui restent pour une réunion qui aurait lieu dans sa région, qui est évaluée comme étant, par le GSE et le vice-président du GSE, comme étant directement liée aux activités techniques ou consultatives ou politiques de l'ICANN.

Voilà, je crois que maintenant on arrive à la partie la plus intéressante de ma présentation. Que signifie réunions officielles organisées par l'ICANN. Il s'agit de réunions pour lesquelles toute l'organisation de la programmation, la logistique dépendent uniquement de la responsabilité de l'organisation de l'ICANN, par exemple, le sommet du GDD, mais pas des conférences pour lesquelles la participation d'ICANN est mineure, ou est tellement un système de sponsorat ou d'envoi de délégués ou de personnel d'ICANN ou d'orateurs invités. Donc il faut qu'il y ait une participation active de l'organisation à cet évènement pour qu'il soit considéré comme étant une réunion publique de l'ICANN.

Le processus CROPP pour l'année fiscale 2019 est principalement changé. La première étape, c'est d'avoir un plan stratégique externe qui soit sur le Wiki. Nous allons lancer, la semaine prochaine, ce Wiki, cet espace Wiki pour la communauté. Vous allez pouvoir observer qu'il y a beaucoup d'amélioration. Ça sera beaucoup plus clair, beaucoup plus

facile à utiliser. Je l’espère en tout cas. Dites-le-moi ; revenez vers nous à ce sujet. Nous allons publier un plan stratégique pour les RALO, pour la sensibilisation au niveau régional. Et le vice-président régional, donc, pourra donner son accord comme c’est l’habitude. Nous aurons critères très précis pour les demandes de déplacement et de voyage. Cela doit être obtenu six semaines avant la date du déplacement. Ce qui a été modifié, c’est que la soumission de la part du vice-président GSE c’était de cinq jours ouvrables avant le premier jour de ces- précédent, c’est six semaines. Donc on a eu beaucoup de cas de figure où ça rentrait bien dans les six semaines, mais ça a été soumis le jour même. Et c’est impossible d’avoir l’autorisation du vice-président à ce moment-là. Ça posait un problème. Donc on a besoin de cinq jours ouvrables supplémentaires avant cette période de six semaines pour s’assurer qu’on a le temps de faire notre travail pour que nous respections bien les lignes de conduite CROPP.

ALAIN GREENBERG :

Donc nous avons presque terminé notre séance. Donc veuillez conclure le plus rapidement possible. Il y a quelques personnes qui voudraient poser des questions. Olivier en premier.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Olivier Crépin-Leblond. Donc j'ai quelques questions. Premièrement, avoir des voyages CROPP pour des réunions qui sont en rapport avec l'ICANN, est-ce que ce nombre de réunions parrainées par l'ICANN, et ces réunions externes, va rester le même ? Le nombre va rester le même ? Ou il va y avoir moins de réunions de ce type ? Parce que ce que ça veut dire qui c'est que si l'ICANN parraine uniquement 50 % des réunions que l'on parrainait auparavant, et bien, on aura beaucoup moins de possibilités d'aller à ces réunions avec le système CROPP.

MARY WONG :

On va revenir au transparent avec les différents types de réunion pour vous répondre. Donc si vous observez le type de réunion, vous avez trois niveaux. Trois types de réunion. Réunions publiques ICANN. Donc ça c'est très clair. Je crois que votre question est en rapport avec la catégorie B ou la catégorie C. ce que nous avons fait ici pour développer ces lignes de conduite, on n'a pas dit réunion parrainée par l'ICANN. Comme ça, ce n'est pas clair du tout. Et la communauté ne comprend pas ce que cela veut dire. Et nous avons travaillé avec le Conseil d'administration. Et je ne peux pas vous donner exactement le nombre de réunions ; c'est une question pour nos collègues du GSE. Si nous regardons les catégories B et C, sans parler de nombre, on essaie d'avoir une flexibilité pour ce soit ou ne soit

pas des réunions où il y a une contribution monétaire organisée par l'ICANN ou quoi que ce soit. Donc chaque RALO, avec les vice-présidents régionaux, faire des propositions.

ALAIN GREENBERG : Donc nous avons moi, Tijani, Sébastien, Glenn, Eduardo et Javier, et je peux- non vraiment, vraiment, on n'a pas besoin- on a pris beaucoup de temps. Donc on peut continuer sans interprétation si vous le désirez. Donc c'est le temps de la pause-café. Donc nous allons remercier les interprètes. Nous allons continuer sans interprétation.

[FIN DE LA TRANSCRIPTION]